|  |  |
| --- | --- |
| **Axe 3** | **Accompagnement des secteurs d’activité non agricole** |
| **Action 1.a** | **Intégrer la préservation des insectes pollinisateurs sauvages dans l’aménagement et la gestion des espaces urbains, des infrastructures linéaires, des grandes emprises foncières et des secteurs industriels**  - Rédacteurs FREDON GE et Vinci autoroutes - |
| **Priorité** | 1 |
| **Objectifs** | **Exploiter et/ou transformer le potentiel d’accueil de ces espaces tout en prenant en compte les contraintes d’usage et la sécurité :**   * Adapter la gestion de ces espaces en prenant en compte à la fois les contraintes (sécurité, usages, pollutions antérieures…) et la préservation des pollinisateurs et de la biodiversité en général. Faire connaître les solutions les plus adaptées auprès des acteurs concernés. * Intégrer, en amont de la conception de nouveaux aménagements, la préservation de ces espèces en favorisant leur accueil (habitats, alimentation) et prévoir une méthode d’entretien des structures d’accueil en cohérence avec cet objectif. * Intégrer l’installation d’espèces végétales adaptées et favorables aux cycles des pollinisateurs présents. * Mieux connaître les espèces présentes pour adapter les actions d’aménagement et de gestion et suivre leur évolution (impact des pratiques mises en place sur leur cycle). * Lutter contre les espèces exotiques envahissantes défavorables aux espèces locales. |
| **Calendrier** | Durée PNA en cours |
| **Contexte** | Les dépendances vertes au sein des espaces urbains, des infrastructures linéaires, des grandes emprises foncières et des secteurs industriels, abritent des milieux entièrement modelés par l’homme, qui ont été aménagés et gérés plus ou moins extensivement au cours des dernières décennies.  Un entretien différencié, voire une transformation de certains espaces végétalisés contribuerait à restaurer des milieux écologiquement fonctionnels à destination des pollinisateurs.  **Acteurs ciblés** : gestionnaires d’espaces verts, de linéaires de route, de grandes emprises foncières, communes, conseils départementaux, entreprises. |
| **Description** | * **Dans les espaces urbains**, il s’agira : * D’inciter techniquement et financièrement les collectivités à aménager leurs espaces verts en y intégrant des espèces locales et favorables aux populations de pollinisateurs (choix de végétaux répondant au cycle de vie). * D’inciter techniquement et financièrement à la mise en place d’une gestion différenciée des espaces urbains, en adaptant les cahiers des charges pour les prestataires. Ainsi sera favorisée une gestion douce, telle que la mise en place de fauche tardive, le port libre des ligneux ou la tonte différenciée. * **Pour les infrastructures linéaires (routes, autoroutes, voies navigables, chemins de fer, gestionnaires d’énergie…),** cela nécessitera : * De dresser un inventaire des pratiques d’entretien des gestionnaires et des problématiques (besoins en termes de sécurité par exemple). Proposer des points à faire apparaître dans les cahiers des charges d’entretien. * Evaluer le potentiel des sites grâce à un protocole adapté. * De mettre en place des pratiques de gestion différenciée (fauche tardive dans le respect de la sécurité / usage / lutte obligatoire). * **Pour les grandes emprises foncières (exemples : golfs, aéroports, carrières, terrains militaires, …),** il s’agira : * De réaliser des inventaires et des suivis de populations d’espèces de pollinisateurs pour adapter la gestion au terrain suivant le potentiel des sites. * De mettre en place des pratiques de gestion différenciée (fauche tardive dans le respect de la sécurité / usage / lutte obligatoire). * **Pour les secteurs industriels**, cela nécessitera : * De communiquer pour mettre en avant le potentiel des sites. * D’encourager à la mise en place de surfaces en gestion libre (sans aucune intervention dans la mesure du possible). * De mettre en place des espaces favorables pour les pollinisateurs. * **Et pour tous les gestionnaires :** * Favoriser les espèces locales et spontanées, notamment en facilitant l’accès aux essences locales Végétal Local (tarifs et quantités). * Tendre vers une gestion des espaces en 0 phyto. * Identifier dans un but de conservation, les gîtes potentiels, par exemple, laisser des structures permettant aux insectes de passer l’hiver et d’aménager l’espace en créant de nouveaux gîtes. * Identifier et communiquer sur les « pièges » : niveau de pollution trop élevé ou essences végétales attractives mais nocives (Exemple : Tilleul argenté). * Informer sur les risques et les techniques de gestion concernant les espèces exotiques envahissantes. * Mettre en place un accompagnement technique et financier sur le moyen terme (pour la rédaction des cahiers des charges et la réalisation de plans de gestion). |
| **Action(s) associée(s)** | **Axe 1 - actions 1 et 2.**  **Axe 3 - actions 2 et 3.** |
| **Indicateurs de résultats** | * Nombre de gestionnaires engagés dans la démarche. * Nombre d’inventaires/suivis réalisés sur les pollinisateurs. * Nombre d’accompagnements techniques pour chaque type de gestionnaire ou nombre de retours d’expériences / club d’échanges mis en place entre gestionnaires. * Quantité de végétaux locaux et favorables aux pollinisateurs vendus et installés dans les nouveaux aménagements. |
| **Echelle(s) de travail** | Région Grand Est |
| **Evaluation financière** | Financements spécifiques à chaque type d’action |
| **Pilote(s) de l’action** | Cerema, FREDON Grand Est, CENs |
| **Partenaires potentiels** | Région Grand Est, DREAL, OFB, AERM, AESN, Conseils Départementaux, Communes, Aéroports, Golfs, Sociétés d’autoroutes, VNF, SNCF, Gestionnaires d’énergie, CPIE, RBA, CBN, Arthropologia, CRAGE, … |